

CP LIEGE

PV N° 19/1617 DU 26/04/17

Présents : Mmes Joliet, Corbisier et Lebrun ; MM. Hassé, Ghiezen, Rowier, Fraiture et Riga

Absents et excusés : MM. Beck et Weber

Invité : MM. Dardinne

Nécrologie :

C'est avec beaucoup d'émotion que le C.P. a appris la disparition de deux figures emblématiques du basket liégeois :

Monsieur René Yperman, ancien membre du CPA et de la CFA, arbitre international et ancien Président de l'ALABB.

Monsieur Jean Counasse, ancien président des Parlementaires, membre fondateur du club de Fléron.

De plus, le C.P. a appris le décès des membres suivants :

Monsieur Guillaume Martin, fondateur du R. Fayenbois (57), oncle d'Alain Etienne, Président de LAAJ.

Madame Martin Jenny, maman d'Alain Etienne, Président de LAAJ.

Monsieur Michel Adam, coach de la Province, beau-frère de Marèse Joliet.

Monsieur Berthy Olivier, membre du BC Hannut.

Monsieur Jean Péterlé, Président du Rebond Neuvillois

Monsieur Georges Lemaitre, ancien trésorier du club de Saint-Michel Verviers.

Les membres du C.P. présentent aux familles leurs plus sincères condoléances.

• Courrier :

1. Courrier du CDA sur le projet "têtes brûlées" mis en place par le CP Brabant. Ce projet anti statutaire n'obtient pas l'adhésion des membres du CP.
2. Du président de la chambre d'Appel ff, concernant la rencontre P1MM 401191 Mosa – Hannut. La réclamation est jugée non fondée et le score reste acquis.
3. Du RBC Visé et du 4A Aywaille, interventions dans les divers de l'assemblée provinciale de ce 5 mai. **Pour rappel, ces interventions doivent être courtes et brèves et avoir un intérêt général.**
4. Du RABC Ensival, le club a trouvé une solution pour pallier au dysfonctionnement des chronomètres de tirs.
5. De JP Delchef, lettre du secrétaire n° 44.
6. Du président des parlementaires, réaction négative au projet "têtes brûlées".
7. Du BC Soumagne, demande d'éclaircissement concernant les factures. Mme Béatrice Lebrun répondra et les corrections seront apportées si nécessaire.
8. Du secrétaire de LAAJ qui demande si le CP organise un championnat mixte en pupilles. La réponse est négative.

Communications clubs :

1. P1 MM : Saint-Louis vs Pepinster. La Chambre de cassation a décidé de renvoyer le dossier vers une chambre d'Appel autrement constituée. "Wait and see..."
2. RAPPEL : La participation au tour final est obligatoire pour les clubs qui ne se sont pas désinscrits. Une amende de 250€ est prévue en cas de non-participation.
3. Les finales des coupes provinciales 2017-2018 auront lieu le week-end du 3 et 4 mars 2018.
4. Le tirage au sort de la coupe provinciale aura lieu le mercredi 14 juin à la maison des Sports.
5. L'esprit de compétition étant totalement incompatible avec le mini-basket, et les prescrits de la direction technique, le C.P. a décidé de ne plus organiser les coupes pour la catégorie U12, benjamins.
6. Les formulaires d'inscriptions pour le championnat 2017/2018 ont été envoyés à tous les clubs. Des formulaires en langue allemande ont été envoyés aux clubs germanophones.
7. Le match Cadettes U19 Comblain – Hamoir a été sanctionné par une double forfait.
Motif : Les rencontres de jeunes doivent se dérouler même en l'absence d'arbitres officiels.
8. La "zone de non charge" doit être retracée dans les plus brefs délais sur le terrain du RABC Ensival.

PA 74 bis Procédure administrative à l'encontre d'un arbitre.

Suite au courrier de M. Buchet, président ff de la chambre d'Appel rapportant au C.P. les propos et les gestes déplacés des arbitres S. S. et D. S., ceux-ci ont été officiellement convoqués devant le C.P. aux fins d'y être entendus.

Synthèse des déclarations :

S.S. : Je ne suis pas d'accord avec le contenu du mail. Je pense que je n'ai jamais été ni grossier ni impoli au cours de cette séance. J'ai envoyé par mail mon ressenti au Conseil d'Appel. Je n'aurais pas dû. Je pense que la réponse qui m'a été envoyée manquait particulièrement d'élégance. Je n'ai pas fait de geste obscène en sortant du café et je n'ai pas vu mon collègue en faire non plus. J'ai été particulièrement surpris par la manière dont s'est déroulé la séance du Conseil.

D.S. : J'ai été fort calme durant la séance et je n'ai pas beaucoup parlé. En sortant du café, j'ai répondu par un geste de lassitude aux remarques désobligeantes des membres du Collège St-Louis qui disaient que j'avais été "petit". Je nie formellement avoir fait un doigt d'honneur. Je serai à l'avenir plus prudent lorsque je m'exprime sur les réseaux sociaux.

Conformément à l'article PA 74 bis, les membres de la CFA siégeant au C.P. sortent de séance ainsi que M. Dardinne.

Décision du C.P. :

Attendu qu'il subsiste un doute raisonnable quant aux faits reprochés, le C.P. ne prononce aucune sanction administrative à l'encontre des arbitres.

La décision du C.P. est communiquée en séance aux intéressés.

Communication arbitres et CFA.

1. Un stage pour 13 jeunes arbitres a eu lieu lors d'un tournoi à Visé.
2. 13 arbitres Liégeois participeront au prochain tournoi international de Wanze.
3. Une réunion pour établir la classification des arbitres pour la saison prochaine aura lieu fin juin.

Divers

Prochaine réunion plénière le mercredi 3 mai.

(s)

B. Riga
Secrétaire C.P. Liège

M-T Joliet
Présidente C.P. Liège